

Objectifs

- Initier et développer une démarche de prévention dans son établissement ou dans son groupe
- Manager la santé et la sécurité au travail dans sa structure ou dans son regroupement

Pour qui

Dirigeants de structures du Secteur de l'Aide et du Soins à Domicile, DRH ou personne déléguée

Prérequis

Etre engagé sur le projet de prévention

Devenir le maître d'ouvrage de la prévention dans sa structure

Programme

Initier et développer la démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure

Les enjeux humains, financiers et juridiques de la santé et sécurité au travail.

La démarche de prévention et son intégration dans la gestion des activités de l'entreprise. Responsabilité du chef d'entreprise au regard des risques professionnels (règles juridiques, cadre réglementaire et normatif, situation de son établissement),

Manager la santé et sécurité au travail dans sa structure

Mobiliser les acteurs internes et les associer à la démarche d'amélioration continue, Favoriser la montée en compétences (en terme de prévention) des intervenants.

Pilotage du projet de prévention avec l'Animateur Prévention (moyens à disposition, choix et validation des propositions, évaluation).

Promotion du projet auprès des acteurs externes à la structure.

Évaluation et validation

Contrôle des acquis par questionnaire en fin de formation sanctionné par une attestation de formation et de validation des acquis.

Les points forts

Documentation INRS fournie
Formation assurée par un Formateur certifié par l'INRS.

1 Jour

7 heures en
présentiel

Réf. C300

Consultez nos agences pour toute demande en région

www.compétences-prevention.com

Pour joindre un conseiller **0810.900.960**
inscription@competences-prevention.com

Les formations Associées

- « Animateur Prévention des Risques Professionnels (AP ASD) »
- « Devenir Acteur Prévention Secours (APS ASD) »
- « Devenir Acteur Prévention Secours (APS ASD) option Petite Enfance »

Les différents niveaux de formation de ce dispositif permettent d'initier une **démarche globale de prévention des risques professionnels dans votre structure**. Dans cette optique, « **Compétences Prévention** » vous propose d'analyser vos besoins et de vous accompagner pour la formation :

- De l'animateur de prévention des risques professionnels (AP ASD).
- Des instances représentatives
- De l'ensemble des intervenants exposés aux risques professionnels